

La préfète de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2026-0085 du 17 février 2026
modifiant les arrêtés n° PREF-DCI-BCAR-2026-005 du 6 janvier 2026 et
n° PREF-DCI-BCAR-2025-312 fixant la liste des bureaux de vote
pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026**

VU le Code électoral, notamment ses articles L.12, L.12-1, L.13 et R. 40 ;

VU le décret du 19 mars 2025 portant nomination de Madame Emmanuelle DUBÉE, préfète, en qualité de préfète de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2025-312 fixant la liste des bureaux de vote pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 ;

VU l'arrêté modificatif n° PREF-DCI-BCAR-2026-005 du 6 janvier 2026 ;

VU les propositions de modification des lieux de bureaux de vote et/ou du périmètre géographique des bureaux de vote faites par les maires des communes de la Chapelle d'Abondance, de Douvaine et de Saint-Paul-en-Chablais ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er}: Pour toutes les élections qui sont susceptibles de se dérouler durant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026, il est institué sur le territoire des communes du département de la Haute-Savoie, les bureaux de vote dont la liste est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Dans chaque commune visée à l'article 1^{er} ci-dessus, les Français établis hors de France, les détenus et les militaires sont inscrits en application des articles L. 12, L. 12-1 et L. 13 du Code électoral.

..../...

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture, mesdames et monsieur les sous-préfets de Saint-Julien-en-Genevois, Thonon-les-Bains et Bonneville, mesdames et messieurs les maires du département de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La préfète

Emmanuelle DUBÉE

LISTE DES BUREAUX DE VOTE (BV) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026

Arrond. 1=Annecy 2=Bonneville 3=Saint Julien en G. 4=Thonon les B.	Circon. législative	Canton	Nom de commune	nb de BV	Bureau centralisat eur	numéro du BV	Adresse	Périmètre géographique (liste de rues ou descriptif du contours du périmètre de chaque bureau)
3	4 ^e	13-Saint-Julien-en-Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	8	1	0003	Ecole des Prés de la Fontaine – 3 rue du Dr Palluel	BV3 : Av de Mössingen/Av du Dr Palluel/Centre Hospitalier/Ch de Certoux/Ch de Chablioux/Chemin du loup/Rue Amédée VIII de Savoie/Rue des Hutins/Rue Favernay/Rue Monseigneur Paget. BV6 : Allée des Cyclades/Av de Genève/Les Cyclades I-II-III-IV/Rue Christian Joly/Rue de la Saint-Martin/Rue des fleurs/Rue du Jura/Rue du Salève/Rue Paul Aubry/Rue Robert Bouvier.
						0006		
						0004	Ecole Nelson Mandela – 60 rue Nelson Mandela	BV4 : Allée de la Feuillée/Allée des écureuils/Allée du crêt Millet/Av du Dr Palluel/Ch des noisetiers/Ch du crêt Millet/Imp des tulipes/Rte de Thairy/Rue de la paix/Rue de la platière/Rue de l'annexion/Rue de l'observatoire/Rue des chênes/Rue des Sardes/Rue du belvédère/Rue du général Pachthod/Rue Jacques Duboin/Rue Sextia Aude. BV8 : Balcon de l'Aire/Ch de la ferme/Ch des sources/Rte de Viry/Rte des vignes/Rue Albert Jacquard/Rue de Sardaigne/Rue de Savoie/Rue des mésanges/Rue du général Dessaix/Rue Jean Jaurès/Rue madame de Staël/Rue Maurice Novarina/Rue Nelson Mandela/Rue Olympes de Gouges/Rue Stéphane Hessel.
						0008		
2	3 ^e	11-La-Roche-sur-Foron	Saint-Laurent	1		0005	Gymnase des Burgondes - 1 rue Jean Verne	Av de la gare/Av Napoléon III/Ch de Bardonnex/Clos Bellevue/Collège JJ Rousseau/Place des cottages/Place des Machards/Place du genevois/Route d'Annemasse/Rue de la Saint-Martin/Rue du Léman/Rue du Mont-Blanc/Rue du Puy/Rue Hector Berlioz/Rue Jean Verne/Rue Louis Pasteur.
						0007	Arande - 24 grande Rue	Av de Ternier/Av des Contamines/ Av Louis Armand/Ch d'Huffins/Ch du Bazot/Ch Viollet/Grande rue/Le mail/Lot aux colonnes/Lot le Chesnay/Résidence de la colline/Rte d'Annecy/Rte de la capitaine/Route de la Côte/Rte de Lyon/Rue côté mullet/Rue de l'industrie/Rue des bleuets/Rue des lilas/Rue des muguet/Rue des rosiers/Rue des vieux châteaux/Rue des vieux moulins/Rue du chemin de fer/Rue du parc.
4	5 ^e	7-Evian-les-bains	Saint-Paul-en-Chablais	2	1	0001	Salle communale – Place de la mairie	L'ensemble de la commune
						0002	Salle GAVOTINE – 320 route des Allobroges	BV1 : Rte des Allobroges/Rte de Bellevue/Rue de Blonay/Rte du Camping/Lot des Cerisiers/Rte du Chablais/Ch du Champ des Grives/Imp Chantebise/Château Vieux/Rte de la Chaumière/Imp de la Chaumière/Ch de la Chavanne/Rte du Chêne (impair)/Imp de la Chenau/Chez Bouchex/Chez Collomb/Rte de Chez Potruz/Rue Ciriel/Ch du Colaret/Ch des Confins/Copy/Chez le Coulin/Rte de Courtet/Ch du Crêt Martin/Les Crêtes/Rte de Cumilly/Le Fond des Lanches/Rte de la Forge/Imp de la Foulie/Rte du Gavot (impair)/Rte des Grands Prés (impair)/Gremey/Imp de Gremey/Chemin de la Grotte/Lot Hameau de Gavot/Ch du Jagrey/Imp de la Lanche/Lot les Mollardiers/Rte des Mollards/Ch du Nant/Ch de Pierre Grosse/Rte du Pré Bandaz/Rte de Rully/Rte de la Sauge/Imp des Thuys/Vers le Four. BV2 : Rue des Bassins/Ch du Champ du Bois/Champs Mottey/Rte du Champ Querbay/Ch des Champs Gaillet/Rte de la Chapelle/Rte du Chenay/Rte du Chêne (pair)/Rte du Collège/Ch de la Corne/Rte de la Crête/Rte du Crochédé/Rte de la Croix du Cœur/Imp du Crozat/Rte des Fayards/Ch du Fayet/Imp de la Fin/Rte de la Fin Franche/Rue du Four à Pain/Rte du Gavot (pair)/Ch de Gollosy/Ch de la Gottetaz/Rte des Grands Prés (pair)/Les Ingels/Ch des Lavoirs/Le Maravant/Ch des Longeraies/Imp du Mont Bénand/Ch du Moulin/Imp de l'Orchidée/Rte du Pardon/Rte de Pessay/Polian/Place/Rte de la Plage/Ch des Poses/Rte des Quatre Vents/Ch des Rebet/Roseires/Rte de la Scierie/Serres/Rte des Sources/Ch des Terraillets/Ch des Turbines/Rte de l'Ugine/Vers la Grange.